

linge, qu'on y laisse tremper pendant deux heures après avoir fermé le baquet aussi hermétiquement que possible.

Après deux heures, la lessive est faite. Ainsi sans soins, sans bois, sans fatigues, on arrive aux mêmes résultats qu'avec des *cristaux*, qui causent tant de soucis et qui exigent une surveillance si active.

Le linge, retiré du baquet, doit être lavé de la méthode ordinaire, mais d'abord rincé avec de l'eau tiède. Par ce procédé, il ne souffre pas, car il n'a pas besoin d'être frotté aussi fortement qu'à la suite du lessivage ordinaire, et il est d'une propreté et d'une blancheur irréprochables.

Ma grâ sa force, l'ammoniaque, qui s'évapore très-rapidement, ne ronge pas le linge, et le séchage dissipe l'odeur de la trépanine.

L'eau de cette lessive peut servir une seconde fois, en la faisant chauffer à nouveau et en y ajoutant une demi cuillerée d'ammoniaque.

— On voudra bien se rappeler néanmoins que, dans pareille lessive, on ne doit jamais exposer aucune pièce qui soit en laine, la laine se dissout dans l'ammoniaque. Les cristaux de soude altèrent les toiles. L'ammoniaque détruit les tissus de laine. A bon entendeur, salut.

LIBRAIRIE

Le Soussigné prend la liberté d'informer les Messieurs du Clergé dont il sollicite une part du patronage, qu'il vient d'agrandir considérablement son magasin, et en conséquence a beaucoup augmenté son assortiment tel que Livres de prières, Missels, Breviaires, Livres de piété de toutes sortes.

Aussi Clerges de pure cire fabriqués chez les Révérendes Sœurs de la Charité, pesant le poids (16 oz. à la livre) pour 9s. 9d. ceux de cire mélangée, tels qu'ils se vendent généralement, 3s 3d. la livre aussi pesés (16 oz. à la livre.)

Vin de messe analysé dit de Coit Inghon infiniment supérieur au vin coté Woodhouse, vin de messe analysé dit de Barsac, venant d'Espagne, importe par lui-même. Aussi Registre suivant la loi depuis les plus petits jusqu'aux plus grands qu'il vendra à très bas prix.

Il est prêt à se charger de toutes commandes que l'on voudra bien lui confier pour importations de France, d'Angleterre, d'Espagne, d'Italie ou d'Amérique à une simple commission de 5 p. 100. Une visite est respectueusement sollicitée.

Messieurs les marchands de la campagne sont invités à venir visiter son établissement avant d'acheter ailleurs, afin de s'assurer par eux-mêmes de la grande réduction des prix qu'il vient de faire, principalement sur les livres de prières et classiques, ainsi que sur une grande quantité d'articles de fantaisie, consistant en Jones d'or, bagues d'or pour dames et messieurs, Épinglées et Boucles d'oreilles en or, et une foule d'autres objets de fantaisie et de goût des plus variés, etc., etc., qu'il vient de recevoir d'une maison manufacturière de France et qu'il vendra à des prix qui défieront toute concurrence.

—Aussi—

Un assortiment complet des meilleurs Vins de différentes marques, Eau-de-Vie de Cognac dit Brandy, Eau-de-Vin de Genevièvre dit Gin, en fût ou en bouteilles.

Toute commande reçue sera ponctuellement exécutée à la ville ou à la campagne.

J A LANGLAIS,
Libraire,
No. 61, rue St. Joseph, St. Roch, Québec,
Vis-à-Vis l'église.

Québec 23 Octobre 1871
2 novembre 1871.

APPRENTIS DEMANDÉS

DEUX jeunes gens de 16 à 17 ans, trouveraient de l'emploi comme *apprentis typographes*, en s'adressant au soussigné Editeur-Propriétaire de la *Gazette des Campagnes*, Ste. Anne de la Pêcaillère.—FIRMIN H. PROULX.

Prix des Marchés.

	QUEB.-C.	MONTREAL	TROIS-RIV.
Bœuf, 1ère qualité, 100 lbs.	8 00 à 9 00	7 00 à 9 00	8 00 à 9 00
Fleur extra superfine	7 00	7 25 à 6 00	6 50 à 7 20
Fleur superfine	6 25	6 40 à 6 00	6 15 à 6 60
Fleur de campagne, quintal	3 15	3 25 à 2 75	2 80 à 2 80
Mouton, par livre	0 08	0 10 à 0 09	0 10 à 0 05
Porc frais	0 08	0 09 à 0 09	0 10 à 0 10
Lard, par 100 livres	7 00	7 50 à 6 50	7 00 à 8 00
Beurre frais, par livre	0 14	0 20 à 0 19	0 20 à 0 25
Beurre salé	0 17	0 18 à 0 17	0 18 à 0 18
Œufs, par douzaine	0 18	0 22 à 0 20	0 25 à 0 14
Avoine, par minot	0 55	0 58 à 0 30	0 32 à 0 45
Orge	0 00	0 00 à 0 54	0 55 à 0 60
Pois	1 00	1 25 à 0 89	0 91 à 0 80
Poules, par couple	0 70	0 80 à 0 50	0 60 à 0 50
Dindes	2 00	3 00 à 2 00	2 40 à 1 80
Oies	1 25	1 50 à 1 00	1 00 à 0 00
Sucre d'érable, par livre	0 08	0 09 à 0 09	0 10 à 0 06
Patates, par minot	0 25	0 30 à 0 20	0 25 à 0 37
Oignons, par quart	3 75	4 00 à 2 50	3 00 à 0 80
Pommes, par quart	3 00	4 00 à 3 00	4 00 à 0 00
Bois franc, érable, 2½ pieds	4 00	4 40 à 6 00	6 25 à 3 25
Épinette rouge	3 00	3 50 à 5 00	5 50 à 2 50
Bois mêlé	2 50	3 00 à 4 75	5 00 à 2 40
Paille par 100 bottes	4 00	5 00 à 7 00	8 00 à 2 00
Poin	9 50	10 00 à 16 00	19 00 à 9 40

Chemin de Fer du Grand Tronc

STATIONS	Mille Aller	Mille Retour	Tr. de Fras. gen.	Tram de Fret
Pointe-Lévis	8.00	4.00	8.30	3.30
Headon	9.05	3.55	9.40	3.55
Chaudière	9.25	3.35	10.05	3.45
St. Jean	9.40	3.20	10.20	3.30
St. Charles	9.55	3.05	10.35	3.15
St. Henri	10.10	2.40	10.50	2.45
St. Michel	10.25	2.15	11.05	2.15
St. Valer	10.40	1.50	11.20	1.45
St. François	10.55	1.25	11.35	1.25
St. Pierre	11.10	1.00	11.50	1.00
St. Thomas	11.25	0.75	12.05	0.75
Cap St. Jacques	11.40	0.50	12.20	0.50
L'Ance à Giffes	11.55	0.25	12.35	0.25
L'Ance	12.10	0.00	12.50	0.00
Tr. de Fras. gen.	12.25	1.65	13.05	1.65
St. Jean Port-Joli	12.40	1.50	13.20	1.50
St. Roch	12.55	1.35	13.35	1.35
St. Anne	13.10	1.20	13.50	1.20
St. Denis	13.25	1.05	14.05	1.05
St. Denis	13.40	0.90	14.20	0.90
St. Roch	13.55	0.75	14.35	0.75
St. Anne	14.10	0.60	14.50	0.60
St. Denis	14.25	0.45	15.05	0.45
St. Denis	14.40	0.30	15.20	0.30
St. Roch	14.55	0.15	15.35	0.15
St. Anne	15.10	0.00	15.50	0.00
St. Denis	15.25	0.15	16.05	0.15
St. Denis	15.40	0.30	16.20	0.30
St. Roch	15.55	0.45	16.35	0.45
St. Anne	16.10	0.60	16.50	0.60
St. Denis	16.25	0.75	17.05	0.75
St. Denis	16.40	0.90	17.20	0.90
St. Roch	16.55	1.05	17.35	1.05
St. Anne	17.10	1.20	17.50	1.20
St. Denis	17.25	1.35	18.05	1.35
St. Denis	17.40	1.50	18.20	1.50
St. Roch	17.55	1.65	18.35	1.65
St. Anne	18.10	1.80	18.50	1.80
St. Denis	18.25	1.95	19.05	1.95
St. Denis	18.40	2.10	19.20	2.10
St. Roch	18.55	2.25	19.35	2.25
St. Anne	19.10	2.40	19.50	2.40
St. Denis	19.25	2.55	20.05	2.55
St. Denis	19.40	2.70	20.20	2.70
St. Roch	19.55	2.85	20.35	2.85
St. Anne	20.10	3.00	20.50	3.00
St. Denis	20.25	3.15	21.05	3.15
St. Denis	20.40	3.30	21.20	3.30
St. Roch	20.55	3.45	21.35	3.45
St. Anne	21.10	3.60	21.50	3.60
St. Denis	21.25	3.75	22.05	3.75
St. Denis	21.40	3.90	22.20	3.90
St. Roch	21.55	4.05	22.35	4.05
St. Anne	22.10	4.20	22.50	4.20
St. Denis	22.25	4.35	23.05	4.35
St. Denis	22.40	4.50	23.20	4.50
St. Roch	22.55	4.65	23.35	4.65
St. Anne	23.10	4.80	23.50	4.80
St. Denis	23.25	4.95	24.05	4.95
St. Denis	23.40	5.10	24.20	5.10
St. Roch	23.55	5.25	24.35	5.25
St. Anne	24.10	5.40	24.50	5.40
St. Denis	24.25	5.55	25.05	5.55
St. Denis	24.40	5.70	25.20	5.70
St. Roch	24.55	5.85	25.35	5.85
St. Anne	25.10	6.00	25.50	6.00
St. Denis	25.25	6.15	26.05	6.15
St. Denis	25.40	6.30	26.20	6.30

AVIS AUX MEUNIERIS

Le soussigné étant le seul agent, dans le District de Québec, pour la vente et le placement du *Smutt* et du *Séparateur* breveté de MM. Howes, Babcock & Co. des Etats-Unis, pourra expédier sur demande un de-eun de leurs machines avec une copie des certificats de l'Honorable Elizée Dionne et autres, pour qui il en a placé dans leurs moulins.

Toutes les commandes devront être adressées au soussigné, à la Rivière-Ouelle, et seront exécutées au plus vite.

ALPHÉE DECHÈNE.

Rivière-Ouelle, octobre 1871.

CERTIFICATS

Nous certifions que les séparateurs de Howes Babcock & Co. placés dans divers moulins, par M. Alphée Dechêne, sont préférables aux anciens *smutt* ou séparateurs, qu'ils n'endommagent point les grains qui sont très nets; qu'ils n'exigent point plus de force ni d'espace, et que leur grande utilité est dans un nettoisement parfait des grains, soit pour en faire de la semence, soit pour les moudre.

LUC LETELLIER.
E. DIONNE.